

**PROGRAMME DE FORMATION****Sécurité incendie, manipulation des extincteurs et évacuation***Formation à la sécurité au poste de travail — Équippers de première intervention*

|                            |                                                                                   |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Durée</b>               | 2 à 3 heures, selon la configuration du site et l'effectif                        |
| <b>Effectif</b>            | 2 à 15 participants par groupe                                                    |
| <b>Public concerné</b>     | Tout le personnel de l'établissement, quel que soit le poste occupé               |
| <b>Prérequis</b>           | Aucun prérequis. La formation nécessite de comprendre le français parlé et écrit. |
| <b>Modalité</b>            | Formation en présentiel, en intra, dans les locaux de l'établissement             |
| <b>Zone d'intervention</b> | Région Auvergne-Rhône-Alpes                                                       |

**1. PRÉSENTATION**

Cette formation entraîne le personnel à l'utilisation des moyens de secours présents dans l'établissement, à la lecture des consignes de sécurité et à la conduite à tenir en cas d'évacuation.

La prévention du risque d'incendie s'inscrit dans la démarche globale de prévention des risques professionnels. Elle consiste à supprimer les causes de départ de feu, à limiter la propagation et à organiser l'évacuation des personnes avant l'arrivée des secours publics.

Elle est construite à partir de situations réelles rencontrées en intervention, et adaptée à la configuration de votre établissement lors d'une visite préalable des lieux.

**2. CADRE RÉGLEMENTAIRE**

Cette action répond aux obligations de l'employeur en matière de sécurité incendie :

- Article L. 4121-1 du Code du travail : obligation générale de sécurité et de protection de la santé des travailleurs.
- Article R. 4227-28 du Code du travail : l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu.
- Article R. 4227-39 du Code du travail : la consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés, et à se servir des moyens de premier secours.
- Article L. 6313-1 du Code du travail : cette action constitue une action de formation concourant au développement des compétences, éligible à une prise en charge par un opérateur de compétences.

**3. OBJECTIF PROFESSIONNEL VISÉ**

Permettre à chaque participant d'adopter un comportement adapté face à un début d'incendie : donner l'alarme, alerter les secours, utiliser un moyen d'extinction en sécurité et évacuer les lieux selon la procédure de l'établissement.

Au sens de l'article L. 6313-2 du Code du travail, cette action constitue un parcours pédagogique permettant d'atteindre cet objectif professionnel.

#### 4. COMPÉTENCES VISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque compétence est formulée de façon opérationnelle et fait l'objet d'une évaluation identifiée, conformément aux indicateurs 5 et 11 du Référentiel National Qualité.

| Compétence visée                                              | À l'issue, le participant est capable de...                                                                                                                   | Modalité d'évaluation                                                                      |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>C1 — Repérer le risque incendie à son poste de travail</b> | Identifier, dans son environnement de travail, les sources d'inflammation, les matières combustibles et les situations à risque                               | QCM final, questions 1 à 4, et observation lors de la visite de sécurité                   |
| <b>C2 — Donner l'alarme et alerter les secours</b>            | Déclencher l'alarme générale, puis transmettre aux sapeurs-pompiers un message d'alerte complet : lieu, nature du sinistre, victimes, interlocuteur           | Mise en situation individuelle, grille d'observation à 4 critères                          |
| <b>C3 — Choisir le moyen d'extinction adapté</b>              | Associer une classe de feu à l'agent extincteur approprié et justifier son choix devant le groupe                                                             | QCM final et choix argumenté en situation                                                  |
| <b>C4 — Éteindre un départ de feu en sécurité</b>             | Mettre en œuvre un extincteur ou une couverture anti-feu sur un feu réel, en respectant la distance d'attaque, la position de repli et les règles de sécurité | Épreuve pratique individuelle sur générateur de flammes, grille d'observation à 5 critères |
| <b>C5 — Évacuer selon la procédure de l'établissement</b>     | Emprunter le cheminement d'évacuation adapté, fermer les portes derrière soi et rejoindre le point de rassemblement                                           | Parcours commenté sur site ou exercice d'évacuation, grille d'observation                  |
| <b>C6 — Tenir un rôle de guide-file ou de serre-file</b>      | Guider un groupe vers la sortie ou vérifier l'évacuation complète d'une zone, puis rendre compte au point de rassemblement                                    | Mise en situation, grille d'observation                                                    |

#### 5. CONTENU DE LA FORMATION

##### Module 1 — Ouverture de la session

- Accueil, présentation du formateur et du déroulé
- Tour de table : attentes et expérience des participants
- QCM d'évaluation diagnostique

##### Module 2 — Le cadre réglementaire

- Obligations de l'employeur et responsabilités
- Le registre de sécurité : contenu et tenue
- Les consignes de sécurité de l'établissement

##### Module 3 — Le feu et ses mécanismes

- Le triangle du feu et les conditions de la combustion
- Les classes de feux et les modes de propagation
- Les fumées : le premier danger pour les personnes
- Les causes les plus fréquentes de départ de feu en entreprise

#### **Module 4 — L'alarme et l'alerte**

- Les déclencheurs manuels et le signal sonore d'alarme générale
- L'alerte aux sapeurs-pompiers : le 18 et le 112
- Le contenu d'un message d'alerte efficace
- Mise en situation : déclenchement de l'alarme et alerte des secours

#### **Module 5 — Les moyens d'extinction**

- Les extincteurs : types, agents, pictogrammes et domaines d'emploi
- La couverture anti-feu et les autres moyens de première intervention
- Les robinets d'incendie armés, s'ils équipent l'établissement
- Mise en situation : extinction de feux réels à l'extincteur et à la couverture anti-feu — chaque participant éteint au minimum un départ de feu

#### **Module 6 — L'évacuation**

- Les cheminements d'évacuation et la lecture des plans
- Les rôles de guide-file et de serre-file
- Les dégagements, les zones de mise à l'abri et les espaces d'attente sécurisés
- Ascenseurs et escaliers : ce qu'il faut faire et ne pas faire
- Le point de rassemblement et le comptage des personnes
- Visite de sécurité de l'établissement : localisation des matériels et des cheminements

#### **Module 7 — Clôture**

- Synthèse et réponses aux questions
- QCM d'évaluation finale
- Renseignement du registre de sécurité
- Questionnaire de satisfaction et remise des supports

## **6. MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Alternance d'apports théoriques courts et de mises en situation pratiques
- Pédagogie active, fondée sur des cas réels d'intervention
- Visite de sécurité des locaux, pour ancrer la formation dans l'environnement des participants
- Manipulation individuelle des moyens d'extinction sur feux réels
- Échanges d'expérience entre participants

#### **Matériel mobilisé**

- Générateur de flammes écologique Baugey® — feux réels sans pollution
- Extincteurs à eau pulvérisée avec additif et extincteurs CO<sub>2</sub>
- Couverture anti-feu
- Machine à fumée froide et stylo d'ambiance olfactive PEN BRÛLÉ®
- Ordinateur, vidéoprojecteur et sonorisation

- Supports de synthèse remis à chaque participant

## 7. POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE

Un échange préalable avec le commanditaire permet de cerner le contexte, l'organisation interne et le niveau des participants. En ouverture de session, un QCM d'évaluation diagnostique et un tour de table situent les acquis de chacun et permettent d'adapter le déroulé.

## 8. MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation formative continue tout au long de la formation
- Observation en situation lors des manipulations d'extincteurs
- QCM d'évaluation des acquis en fin de session
- Feuille d'émargement signée par les participants et le formateur
- Questionnaire de satisfaction à chaud remis à chaque participant

## 9. SANCTION DE LA FORMATION

- Certificat de réalisation remis à chaque participant, conformément à l'article D. 6313-3-1 du Code du travail
- Attestation de présence transmise à l'employeur
- Compte rendu de la visite de sécurité, le cas échéant
- Supports pédagogiques remis aux participants

## 10. PROFIL DU FORMATEUR

- Formation animée par un sapeur-pompier en activité
- Expérience opérationnelle du secours à personne et de la lutte contre l'incendie
- Formateur en prévention et sécurité au travail, à jour de ses qualifications
- Intervenant en prévention des risques professionnels enregistré sous le n° 8906299
- Les compétences de chaque intervenant sont vérifiées et documentées par ESFORMA avant toute intervention : diplômes, attestations de qualification et expérience professionnelle sont conservés au dossier

## 11. MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription par demande de devis à [contact@esforma.fr](mailto:contact@esforma.fr) ou au 06 29 38 65 40. Le devis est établi sous 48 heures ouvrées.

La session est planifiée d'un commun accord, avec un délai minimum de 15 jours ouvrés entre la validation du devis et le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité. Un délai plus court peut être étudié en cas d'urgence.

## 12. TARIF

Tarif établi sur devis personnalisé, selon l'effectif, la durée et le lieu de la formation. Devis gratuit sous 48 heures ouvrées.

**TVA non applicable — article 293 B du Code général des impôts.**

---

Formation susceptible d'être prise en charge par votre OPCO au titre du développement des compétences.

### **13. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

---

Les formations ESFORMA s'inscrivent dans une politique d'égalité des chances. Toute personne en situation de handicap souhaitant suivre cette formation est invitée à se signaler dès la demande de devis, afin que les adaptations nécessaires soient étudiées ensemble.

**Référent handicap : Emmanuel SEGURA — 06 29 38 65 40 — [contact@esforma.fr](mailto:contact@esforma.fr)**

### **14. VALIDITÉ ET RECYCLAGE**

---

Aucun texte réglementaire ne fixe de durée de validité à cette formation. L'article R. 4227-39 du Code du travail impose en revanche des exercices périodiques, dont la fréquence recommandée est d'au moins une fois par an.

ESFORMA recommande un renouvellement de la formation tous les deux ans, et l'organisation d'un exercice d'évacuation annuel entre deux sessions.

### **15. CONTACT**

---

**SEGURA ESFORMA — Emmanuel SEGURA**

200 rue du Cinier - 01480 Jassans-Riottier

06 29 38 65 40 — [contact@esforma.fr](mailto:contact@esforma.fr) — [www.esforma.fr](http://www.esforma.fr)